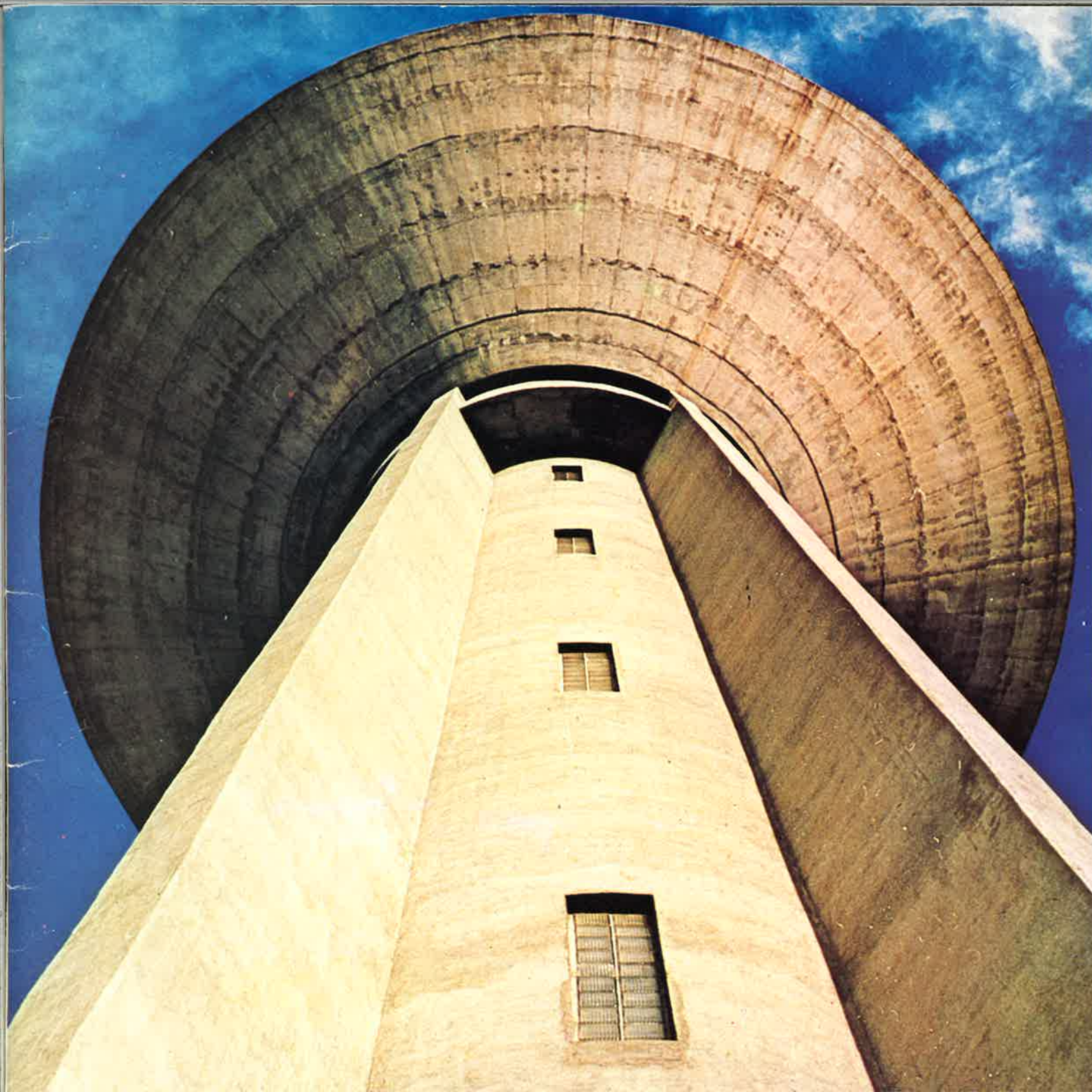




S.I.V.O.M.
1947
1977

Notre photo page 1 CHATEAUD'EAU (Rive droite du GRAU DU ROI).



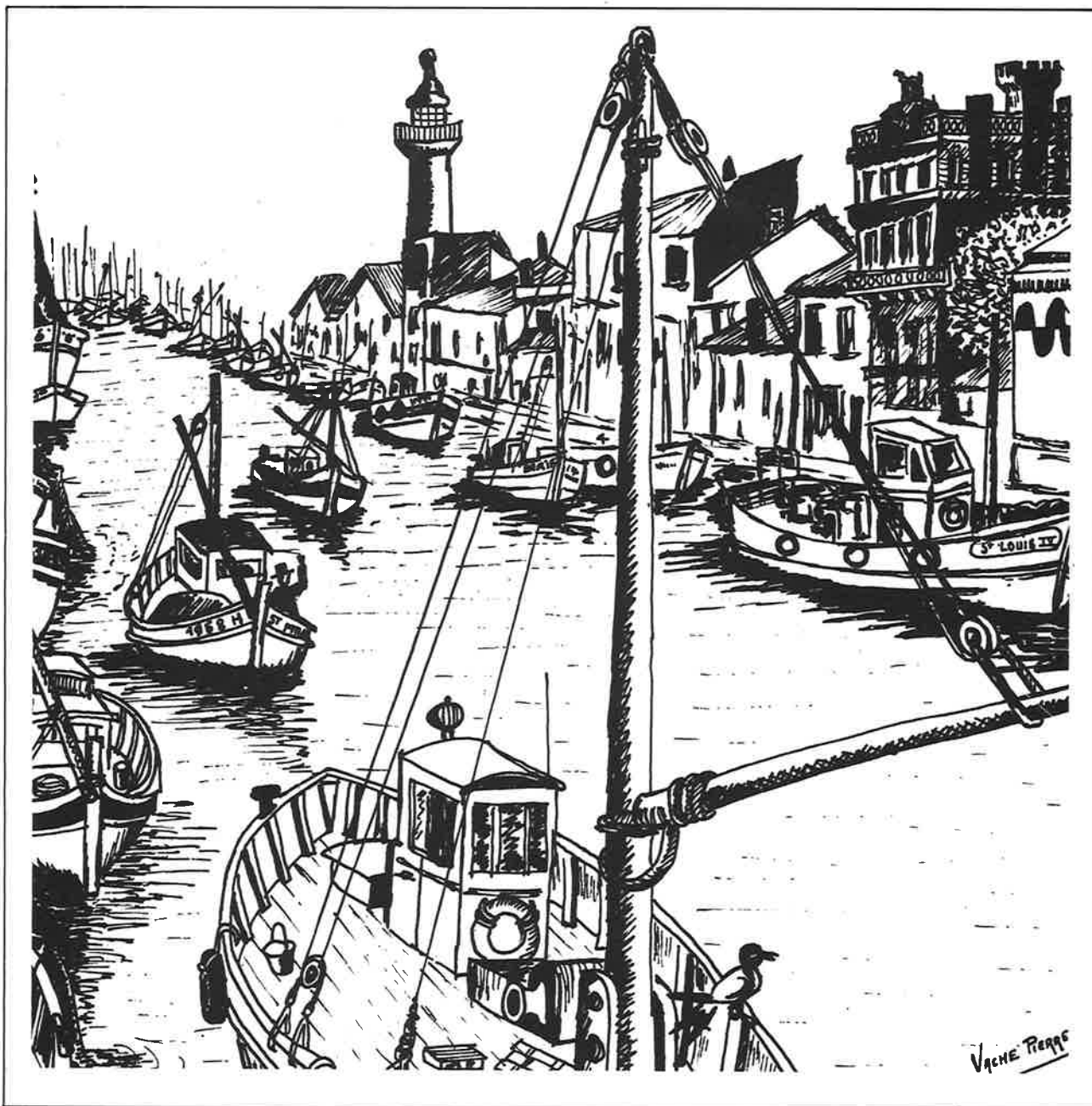
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA REGION D'AIGUES-MORTES

Tél. 88.32.45 - 30220 AIGUES MORTES

Liste des communes adhérentes:

CANTON D'AIGUES MORTES: AIGUES MORTES -
LE GRAU DU ROI - SAINT LAURENT D'AIGOUZE

CANTON DE VAUVERT:
VAUVERT - AIMARGUES - LE CAILAR



LE GRAU DU ROI (Le Port de Pêche).

DEJA 30 ANS...

Le Trentenaire du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE de la région d'AIGUES MORTES représente à la fois pour notre Canton et le Département un évènement important.

En effet, il se trouve que c'est le premier Syndicat Intercommunal qui a été créé dans les années qui ont suivi la libération ; d'autre part, il répondait à un besoin impérieux d'alimentation en eau potable pour les villes d'AIGUES MORTES et le GRAU DU ROI ainsi que pour la plaine de MONTCALM.

Ici, l'adduction d'eau potable était absente, là, elle était dans un état de vétusté avancé et au GRAU DU ROI elle avait été détruite par l'occupant.

Le problème avait été vu, d'emblée, sous l'angle le plus

large en fonction des prévisions d'extension de notre région. Ces prévisions se sont trouvées confirmées et la croissance touristique a été telle que notre Syndicat a étendu son action, au plan de l'assainissement, de l'enlèvement des ordures ménagères, dans la perspective souhaitable qu'il élargisse sa vocation multiple.

On peut dire, sans la moindre exagération, que le Syndicat Intercommunal, en permettant de faire face à tous les équipements collectifs, dont la réalisation a été en tous points exemplaire, représente une des chevilles ouvrières essentielles de notre expansion, pour le plus grand bien de notre population et de notre prospérité.

Jean BASTIDE, DEPUTE MAIRE DU GAU DU ROI
Président fondateur du S.I.V.O.M.

C'est un grand honneur pour moi que d'avoir été pressenti pour écrire cette page du trentenaire et j'en remercie bien vivement le Syndicat.

Ce n'est certainement pas pour citer des chiffres et nombres, parfois impressionnants, attachés aux réalisations et aux volumes d'affaires. D'autres sont mieux qualifiés que moi.

Aussi laisserai-je parler mes sentiments : quelle chose merveilleuse d'avoir réussi à fédérer des entités, d'origines aussi diverses qu'un village de pêcheurs en mer, avec sa plage sur la Grande Bleue, un port fluvial avec des remparts millénaires d'un célèbre passé (Saint-Louis, la Guerre des Camisards), un bourg typiquement rural et enfin un ensemble de domaines agricoles sur un plateau, au nom bien connu de l'Histoire de France : MONTCALM.

Je sais bien que déjà une même passion rassemblait à ses heures toutes les bonnes volontés : «le toro», mais rien n'a remplacé la bonhomie bienveillante et attentionnée du Docteur BASTIDE, comme ciment d'une telle fédération.

30 ans ! la durée moyenne mondiale de la vie humaine !

Que de phénomènes se sont déroulés sur le territoire syndical : la population de pêcheurs s'est accrue d'unités venues d'outre mer ; le niveau de vie européen s'est accru et les disponibilités dégagées se sont mobilisées sur les loisirs essentiellement aquatiques provoquant la ruée vers les rivages de la Méditerranée ; la congestion sur les rivages marins a eu tendance à faire refluer les estivants sur l'arrière-pays, mais le reflux est de bien moindre importance que la ruée initiale.

Le Syndicat a fait face à ces phénomènes avec des solutions qu'il a parfois dû mettre au point.

Je citerai, au fil de ma mémoire :



- un réseau d'eau potable à triple alimentation, dans des terrains salés et créé avec seulement deux tours, peu choquantes, ce qui paraît un record pour son étendue et les débits transportés ;

- des réseaux d'égouts extra-plats, non moins étendus, avec une station d'épuration à fonctionnement sans apport d'énergie artificielle et acceptant des variations rapides des débits, de plus du simple au décuple ;

- une association administrative intégrée se dégageant au maximum d'appels aux contribuables pour ne connaître que les usagers.

La gentillesse de son Président, Monsieur le Docteur BASTIDE, a conduit cet organisme à mettre ses services à la disposition des communes associées pour les aider à résoudre tous problèmes techniques de leur compétence, y compris la gestion.

Encore une fois merci au Syndicat d'avoir pu me permettre de le féliciter ici du travail accompli et de lui souhaiter longue vie et des solutions heureuses et neuves aux futurs problèmes que lui posera la vie.

P. SIBEN - Ingénieur en Chef du Génie Rural
des Eaux et des Forêts.



HISTORIQUE

Dès le 12 Avril 1896, AIGUES-MORTES a été alimentée en eau potable par une prise d'eau au Petit Rhône, au lieu dit «Le Mas Blanc», près de SAINT-GILLES.

Sans l'augmentation démographique de la région, devenue cité touristique, le débit de cette prise aurait été suffisant, en améliorant l'adduction, soit en doublant la canalisation existante, soit en la remplaçant par une canalisation d'un diamètre approprié et avec un matériau plus récent.

Fontaine inauguration du
Service des Eaux d'AIGUES MORTES - 12 avril 1896.



DU NUAGE AU ROBINET

L'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Le plus grand et le plus grave sujet de préoccupation que nous ayons eu jusqu'alors a été celui de l'eau potable ; un vaste projet bien réalisé a permis de le résoudre.

Aux alentours de 1930, alors que les besoins en eau étaient bien moindres qu'aujourd'hui, l'alimentation de notre zone côtière était néanmoins insuffisante.

En 1935, entrain en service une installation nouvelle. L'eau provenait d'un puits artésien de qualité, mais son débit devait rapidement se révéler bien modeste, par rapport aux besoins croissants.



Intérieur de la station

Par surcroît, cette adduction fut mise hors service par fait de guerre. Dès 1945, la zone côtière souffrait d'une grave pénurie d'eau.

C'est alors que les Maires du GRAU DU ROI, d'AIGUES MORTES, de SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE et de VAUVERT, conscients de la nécessité d'unir leurs efforts, constituèrent un Syndicat Intercommunal des Eaux.

Des études furent menées par le Cabinet MERLIN, à partir de 1947, qui incitèrent d'abord à effectuer des sondages de la nappe phréatique du côté de MARSILLARGUES, dans l'Hérault, mais des difficultés administratives ayant surgi les recherches furent dirigées sur la rive gauche du Vidourle, sur le territoire de la Commune d'AIMARGUES.

Station de pompage d'AIMARGUES



Il se révéla que la nappe était susceptible de fournir une eau de qualité excellente et en quantité nettement suffisante pour l'époque.

Plusieurs puits furent successivement créés qui permirent d'abord de desservir les Communes d'AIGUES-MORTES, du GRAU DU ROI et de SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE, puis les parties du Plateau de MONTCALM, situées à la fois sur SAINT-LAURENT D'AIGOUZE et VAUVERT, et, ensuite, la rive droite du Rhône, jusqu'aux SAINTES-MARIES-DE-LA-MER.

Le tourisme se développant à un rythme accéléré, le Syndicat Intercommunal, après avoir mis en service trois puits, envisageait de porter leur nombre à huit lorsqu'un événement imprévu vint ruiner ses espoirs de pouvoir utiliser pleinement les ressources de la nappe du Vidourle.

Station de pompage d'AIMARGUES.



Des forages nombreux ayant été réalisés par ailleurs, notamment à LUNEL, et à MARSILLARGUES, les Géologues exprimèrent une grave mise en garde :

- Si les forages se multipliaient, l'exploitation excessive de la nappe risquerait de provoquer des remontées salines, nuisibles à l'agriculture et à l'équilibre écologique de la région.

A la suite de quoi, il y a 7 ans, le forage de nouveaux puits ne fut pas autorisé.

Station de suppression d'AIGUES MORTES.



C'est alors que le Docteur BASTIDE, Maire du GRAUDU ROI et Président Fondateur du Syndicat, qui s'était depuis longtemps inquiété de ces problèmes avec les responsables de la Compagnie du Bas Rhône, notamment avec Monsieur Philippe LAMOUR, décidait de la construction d'une usine de traitement à l'ozone, qui devint opérationnelle en Juin 1974.

Cette station a été implantée non loin du pavillon d'accueil de PORT CAMARGUE, l'eau brute étant amenée de la SOUTEYRANNE à cette station par une conduite de 500mm de diamètre.

Réservoir MONTCALM.



Ces nouvelles installations d'adduction d'eau potable ont été réalisées pour permettre la desserte du nouveau port de plaisance de PORT CAMARGUE, qui sera le premier du Languedoc Roussillon avec 3.500 bateaux.

Cette réalisation a vu le jour grâce à la collaboration étroite de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard des Services Maritimes des Ponts et Chaussées du Languedoc Roussillon et de la commune du GRAU DU ROI.

Vue aérienne de PORT CAMARGUE



Longueur du réseau
A.E.P. 158km
Longueur du réseau
E.U. 76km
Longueur du réseau
Eaux pluviales ... 11km
Nombre d'abonnés
A.E.P. 12.120
Nombre d'abonnés
E.U. 10.862

Vue aérienne d'AIGUES-MORTES



Cette adduction complémentaire permet une production journalière de 4.000m^3 qui s'ajoutent aux 9.000m^3 fournis par la station de pompage d'AIMARGUES.

La capacité de cette station pourra être augmentée en fonction des besoins futurs.

La station balnéaire de LA GRANDE MOTTE, ainsi que les Communes, membres du S.I.V.O.M. de MAUGUIO-PEROLS peuvent bénéficier de nos installations existantes, si leurs besoins le nécessitent.

Station de traitement Bas Rhône à PORT CAMARGUE.



COROLLAIRE DU PROBLEME DE L'EAU

Le développement progressif des collectivités du Syndicat a nécessité la création d'un réseau d'assainissement qui a trouvé lui aussi des solutions modernes et efficaces.

Dans ce domaine aussi les efforts du Syndicat Intercommunal ont été importants et ont abouti à des résultats qui, aujourd'hui, donnent toute satisfaction.

Dès 1948, une étude préliminaire était entreprise sur le mode d'assainissement pouvant être réalisé.

Station d'épuration «BEC» Eaux Usées. Rive droite GRAU DU ROI.



Le choix du système séparatif fut retenu pour plusieurs raisons :

- 1°) La topographie de la région avoisine le niveau de la mer
- 2°) Les débits sont plus importants en saison touristique et pendant les week-end qu'en hors saison;
- 3°) L'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon se dessinait déjà à l'horizon, laissant entrevoir une extension considérable du GRAU DU ROI, seule «fenêtre départementale» sur la mer.

Poste relèvement P.R.5 eaux usées à PORT CAMARGUE.



Station d'épuration, AIGUES-MORTES.

Devant l'absence de pente naturelle, le fonctionnement du réseau d'eaux usées du GRAU DU ROI nécessite la mise en place, pour les deux rives, de 20 postes de relèvement.

PORT CAMARGUE, à lui seul, implique 8 postes, soit au total 28 postes.

Tous les campings et villages vacances sont raccordés au réseau d'égout.

Le réseau d'AIGUES MORTES nécessite 4 postes et une station d'épuration du type «boues activées».

Les quartiers extérieurs aux remparts n'ont pas été oubliés, la zone des H.L.M. et des lotissements, ont été également équipés en réseaux séparatifs.

La rive droite du GRAU DU ROI était dotée d'une station d'épuration du type fosse HIMMOFF, pour assainir le lotissement du Grand Boucanet.

Station d'épuration SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE.



En 1966, fut mise en place, à titre expérimental, sur la rive gauche, un bassin de lagunage qui devait fonctionner jusqu'en 1974, date de mise en service de la phase finale (3 batteries de 3 bassins supplémentaires) avec, pour Maître d'Ouvrage, le S.I.V.O.M., destinés à traiter les effluents de 80.000 à 100.000 équivalents habitants population largement dépassée depuis la saison touristique 1975.

En 1970, le dernier fleuron de la couronne cantonale a rallié le Syndicat en lui cédant la totalité de son réseau d'eaux usées et la station d'épuration. St-LAURENT-D'AIGOUZE bénéficiant du calme de l'arrière-pays, a su utiliser les bienfaits des services techniques et administratifs du Syndicat.

L'adduction d'eau potable et le réseau d'assainissement du S.I.V.O.M. ont permis l'installation de l'ANTAVE et de la SICAREX, organismes expérimentaux du Ministère de l'Agriculture chargés de procéder à la recherche et à l'amélioration du vignoble.

Bassins de lagunage du GRAU DU ROI



Capacité station traitement
du Bas-Rhône 125l/sec.
Volume d'eau pompé
en 1977 2.587.000m³
Surface bassin de lagunage 20 hect.
Volume d'eaux usées épuré
en 1977 1.600.000m³

Vue aérienne du GRAU DU ROI



Nombre de postes de relèvement eaux usées	35
Nombre de pompes de relèvement en service, pour le réseau d'eaux usées	90
Nombre de stations d'épuration	4
Nombre de châteaux d'eau	4
Population sédentaire du Syndicat en 1976 ...	21.012 habitants
Population estivale estimée en 1976 ..	200.000 habitants environ

Vue aérienne de SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE



ORDURES MENAGERES

Face au développement rapide de la station balnéaire du GRAU DU ROI, de la station touristique d'AIGUES-MORTES et de l'aménagement sensible de l'arrière pays, il devenait impérieux d'envisager une solution rapide pour l'évacuation et le traitement des ordures ménagères. C'est ainsi que fut créée, à l'instigation du Docteur BASTIDE, Député Maire du GRAU DU ROI, une décharge contrôlée ; en attendant la réalisation d'une usine de traitement.

Vue aérienne de la décharge contrôlée du Syndicat.



ENFANTS HANDICAPES

Le Président et son comité syndical ont décidé de créer, pour la première fois en FRANCE et dans le cadre du Syndicat, un circuit de transport pour les enfants handicapés du canton, afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité dans les établissements spécialisés du chef lieu du département.

URBANISME

Pour mener à bien toutes les tâches d'équipement, nécessaires au développement des Communes du canton et à l'exploitation rapide des résidences secondaires, le Syndicat participe à l'élaboration délicate des plans d'occupation des sols des communes du canton.

LE GRAU DU ROI - Réservoir rive gauche - rive droite



Le plateau de Montcalm et la Tête de Loup ont été rattachés au Syndicat à la demande de la commune de Vauvert, pour permettre l'alimentation en eau potable de ce secteur car il était impossible de desservir cette région par le réseau d'eau potable de Vauvert. Les installations mises en place à l'époque ont été les premières réalisées en chlorure de polyvinyle (PVC) pour des raisons techniques dues à l'agressivité des terrains et également pour une question financière.

Vue aérienne de VAUVERT



La commune d'AIMARGUES a adhéré au S.I.V.O.M. pour le circuit de transport des enfants handicapés.

Vue aérienne d'AIMARGUES



La commune du CAILAR a adhéré
au S.I.V.O.M. pour le circuit de trans-
port des enfants handicapés.

Vue aérienne du CAILAR

ADMINISTRATION

Un Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau a été créé le 24 Janvier 1947, groupant quatre communes (LE GRAU DU ROI, AIGUES MORTES, SAINT LAURENT D'AIGOUZE, VAUVERT).

Son objectif :

- implanter un réseau complet et efficace d'alimentation en eau potable.

A ce titre le Syndicat est maître d'ouvrage d'un ensemble de travaux : stations de pompage, canalisations et réservoirs.

Le 6 Octobre 1966, ce Syndicat se transforme en Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau et d'assainissement.

Le 3 Septembre 1969, cession au Syndicat des vieux réseaux A.E.P. d'AIGUES-MORTES et du GRAU DU ROI.

Le 26 Mai 1970, cession au Syndicat des réseaux A.E.P. et E.U. de SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE.

Le 20 Septembre 1972, le Syndicat d'adduction d'eau et d'assainissement se transforme en Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M.) de la région d'AIGUES-MORTES.

Le 4 Février 1976, AIMARGUES et LE CAILAR adhèrent au Syndicat pour le transport des enfants handicapés.

Un Comité regroupe les 6 communes adhérentes, chacune d'elles étant représentée par 2 ou 4 membres désignés par le Conseil Municipal.

Ce Comité syndical élit un bureau exécutif de 9 membres. Il est aujourd'hui composé de MM. :

Jean BASTIDE : Député Maire du GRAU DU ROI, Président

Sodol COLOMBINI : Conseiller Général, Maire d'AIGUES-MORTES, Premier Vice-Président

Henri MERY : Maire de St-LAURENT-D'AIGOUZE, 2^{ème} Vice-Président

Jean GRANIER : Premier Adjoint, GRAU DU ROI

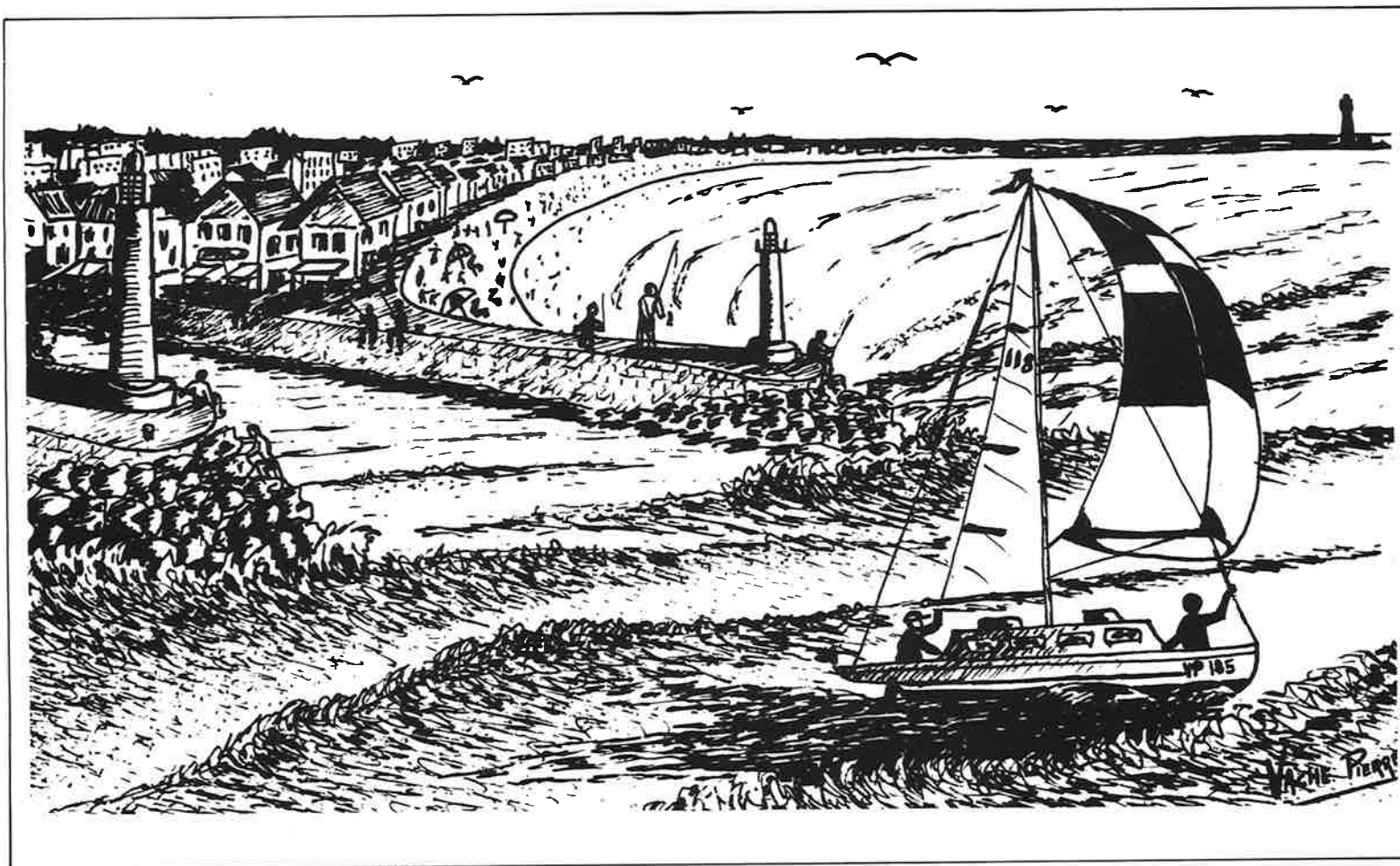
Henri MEJEAN : Premier Adjoint AIGUES-MORTES

René AUDEMARD : Deuxième Adjoint, St-LAURENT-D'AIGOUZE

Roger MATTONAI : Conseiller Municipal, VAUVERT

René DUPONT : Maire d'AIMARGUES

René CLAVEL : Maire du CAILAR



PERSONNEL :

Jocelyn REQUILLARD:
Directeur des Services
Techniques et Adminis-
tratifs ;

Jacques FONTAINE:
Surveillant de Travaux
3 ouvriers profession-
nels électriciens
2 égouttiers
2 commis
1 agent de bureau

La Société de Distribu-
tions d'eau Communale
(S.D.E.I.) dont le siège
est à LYON, 71, rue
Molière, s'est vue con-
fier l'affermage du ré-
seau d'eau potable
depuis 1967.

EXECUTION DES TRAVAUX

S.I.V.O.M. DE LA REGION D'AIGUES-MORTES

CONTROLE DES TRAVAUX

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DU GENIE RURAL DES EAUX ET FORETS

DIRECTION DES TRAVAUX

AUTEUR DES PROJETS

CABINET D'ETUDES MARC MERLIN

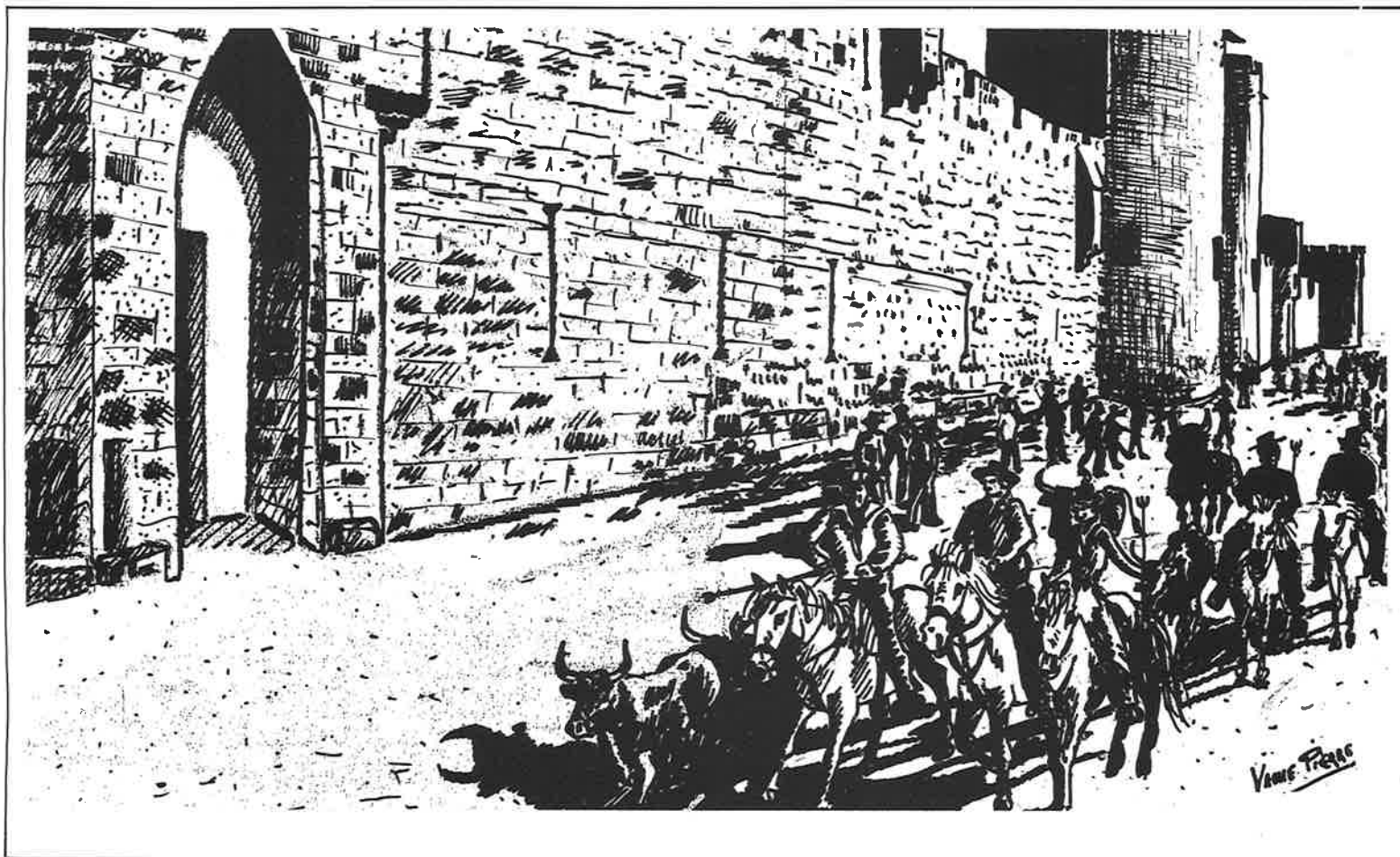
6, RUE GROLEE - LYON

Ingénieurs Conseils

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES

- Réservoirs : S.O.M.E.C. - GENICIA
- Electricité : E.E.U.R. - E.R.E. - HERMITANT
- Station de pompage : Génie civil : MARTIN Frères
Electricité et pompes : E.E.U.R.
- Pompage E.U. : E.E.U.R. - HERMITANT - E.R.E.
- Compteurs : VINCENT - ASTER
- Canalisations : JOLITON - E.E.U.R. - CARREL - S.A.D.E.
S.O.C.E.A. - C.L.T.P.
- Poteaux incendie et robinetterie : BAYARD - PETAVIT
- Postes de relèvement : Génie Civil : INTRAFOR-COFOR-SOCEA. Equipement électro-mécanique : HERMITANT-E.R.E. - Ingénieur Conseil Cabinet Marc MERLIN.

- Sté Poitevine de
Nettoisement - M. Nicolin
 - ELP Informatique
 - ETERNIT
 - ASSEMAT
 - S.D.E.I.
 - Port Camargue - CCI - Services maritimes Languedoc
Roussillon.
 - Lagunage - Terrassement : CROZEL Frères
 - Curage : Entreprise gardoise d'Assainissement.
 - Station de surpression : Génie Civil : OLIVIER
Equipement : E.R.E.
 - Appareils de mesure : NEIRPIC - BERI
- Matériaux :**
- Tuyaux : PONT A MOUSSON - BONNA
 - Pompes : FLYGT FRANCE - Vitrolles
 - Station épuration : S.R.A.E. - DEGREMONT
PLANCHET - C.T.G.R.E.F. (aquaculture).
 - Station de traitement eau potable C.N.A.B.R.L.
 - Photos aériennes et vues au sol : R. ORENGO
 - Gravures, croquis : P. VACHE
 - Montage : Agence HAVAS



Abrivado

Cette brochure vous est offerte
par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
de la région d'AIGUES-MORTES
avec la participation
du Cabinet MERLIN
de la S.D.E.I.
et des Entreprises Adjudicataires

Conception et réalisation :
R. ORENGO, S.I.V.O.M. et AGENCE HAVAS

Imprimerie ARTI vestric et candiac 30600 Vauvert